

**Pôle solidarités**

Direction de l'autonomie  
Service des aides pour l'autonomie  
Bureau des séjours en établissement  
et services  
13, rue Marchand Saillant  
CS 70541 - 61017 ALENÇON Cedex  
☎ 02 33 81 60 00  
📠 02 33 81 60 44  
@ ps.da.bses@orne.fr

**ENGAGEMENT À RÉGLER  
UNE CONTRIBUTION ALIMENTAIRE**

Dossier N° (facultatif) : .....  
Affaire suivie par (facultatif) : .....  
Poste (facultatif) : .....

Mme ou M ..... Né(e) le : .....

et

Mme ou M ..... Né(e) le : .....

Demeurant : .....  
.....  
.....

tenu(e)(s) en l'application des articles 205 et suivants du code civil, à l'obligation alimentaire envers :  
....., créancier d'aliments,

- certifie / certifions avoir pris connaissance du barème indicatif de simulation des contributions dues au titre du financement de l'hébergement du créancier d'aliments ci-dessus (cf calculatrice ci-jointe),
- déclare / déclarons refuser la proposition de contribution d'un montant de ..... €, par mois, issue de la simulation OA réalisée à partir du barème indicatif du Conseil départemental de l'Orne,
- déclare / déclarons accepter la proposition de contribution d'un montant de ..... €, par mois, issue de la simulation OA réalisée à partir du barème indicatif du Conseil départemental de l'Orne, à compter de la date d'admission du présent créancier d'aliments en établissement ou, le cas échéant, du .....
- déclare / déclarons être informé(e)(s) qu'en cas de changement de situation, la contribution mensuelle ci-dessus acceptée par mes (nos) soins pourra faire l'objet de révision à ma demande ou à celle du Conseil Départemental.

A, ..... le .....

**SIGNATURE**  
(Précédée de la mention manuscrite « lu et approuvé »)

**IMPORTANT :**

- La contribution acceptée sera réclamée, chaque mois, par le Payeur départemental;
- En cas de refus de la proposition de contribution ou d'absence de réponse dans les délais impartis, le Juge aux affaires familiales devra être saisi, sans délai, afin de fixer pour chacun des débiteurs d'aliments le montant de sa participation au coût de financement du créancier susvisé.